



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt six

Le 12 février

Présents : 26

Votants : 28

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 3

Convocation du Conseil
Municipal en date du
30 janvier 2026

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Nadine ABAZIOU qui a donné pouvoir à Sonia TORRES, Yvan MORRY qui a donné pouvoir à Jean-Luc MICHEL, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Philippe RIVIERE.

Absent : BOURGET Frédéric.

Secrétaire de séance : Arnaud BILLON.

N° D_2026-02-12-16

Objet : PROGRAMMATION CULTURELLE SAISON 2026/2027 – ARTS VISUELS.

Considérant les expositions à l'Espace Lucien-Prigent telles que présentées ci-dessous :

▪ Exposition Brigit BER du dimanche 11 octobre au dimanche 20 décembre 2026

Brigit Ber, née en région parisienne, réside depuis de nombreuses années dans le Trégor. Elle est diplômée en arts appliqués mais s'est très rapidement muée en plasticienne. Dans ses œuvres, elle met en œuvre une multitude de techniques de création ou de reproduction d'images, fixes ou mobiles : photographie, vidéo, dessin, gravure... Pour ses images fixes, elle procède elle-même au tirage, souvent en exemplaire unique, de photographies prises sur le vif ou de négatifs construits par assemblage manuel de plusieurs clichés. Pour ce faire elle recourt à des procédés artisanaux : héliogravure, ambrotype, cyanotype, anthotype... Dans tous les cas, sa démarche se traduit par une imbrication de ses gestes et d'images par des procédés simultanément anciens et contemporains. [...]

Les sujets de prédilection de Brigit Ber sont tirés de la nature, minérale, végétale ou animale, mais dans des cadrages et des rendus qui en modifient la perception, forçant le spectateur à plonger dans l'image résultante pour tenter d'en identifier le modèle : fleurs, os de seiche, racines, branches, mégalithes, algues, étoiles de mer, coquillages, coraux, oursins...

L'artiste pourra réaliser des ateliers et visites commentées de son exposition.

Ses œuvres nous accompagneront pour cette nouvelle saison sur les supports de communication du Pôle culturel (plaquette, affiches, porte-billets...).

▪ Exposition du lauréat du Salon de sculpture : du samedi 13 février au dimanche 4 avril 2027

L'exposition de printemps permettra au public de découvrir le travail du lauréat du 37^e Salon de sculpture, membre de l'association Sculpteurs Bretagne. Son nom sera connu le 7 février 2026, à l'occasion de l'inauguration du 37^e Salon de sculpture.

À l'étage, plusieurs propositions sont étudiées, le travail de quelques sculpteurs que nous avons déjà repérés peuvent être envisagés.

▪ Exposition de Thoma RYSE du dimanche 23 mai au dimanche 1^{er} août 2027

Énergiques, ludiques et pleines de vitalité, les œuvres de Thoma Ryse intègrent aux formes les plus libres, les plus pulsionnelles, des formes très contrôlées et réfléchies empruntées au vocabulaire géométrique, comme pour nous convaincre que la réconciliation entre le sensible et le rationnel est possible. L'artiste tente de sublimer cette lutte permanente en la métamorphosant en danse pacifique. Son style se caractérise par un équilibre entre des formes jaillissantes représentant les émotions, pulsions et passions et des formes géométriques symbolisant la raison et l'apprentissage.

Né à Toulouse en 1955, Thoma Ryse vit et travaille dans les Côtes d'Armor depuis plus de vingt ans. Plasticien, peintre et sculpteur, il a créé des pièces uniques pour la faïencerie Henriot de Quimper, une collection pour la Manufacture des Emaux de Longwy, des cartons pour la tapisserie ainsi que des tapis. Exposée très régulièrement en France et à l'étranger, son œuvre est aussi présente dans de nombreuses collections privées. Depuis 2004 Thoma Ryse travaille régulièrement en Chine, où son travail est représenté dans plusieurs galeries.

Thomas Ryse avait été lauréat de l'appel à projets *Hors les murs* en 2022, devant l'Espace Yves Quéguiner.

▪ 58^e Salon de peinture du Léon : du samedi 7 novembre au dimanche 13 décembre 2026

Comme tous les ans à l'automne, les peintres professionnels et amateurs du territoire sont invités à exposer leurs œuvres à la mairie. Toutes les techniques sont acceptées : huile, aquarelle, gravure, pastel, collage, techniques mixtes... Chaque artiste peut proposer deux œuvres au maximum, sans thématique imposée. Chaque année, une centaine d'artistes ne présente pas moins de 200 œuvres, reflets de la création picturale contemporaine.

La salle du Conseil municipal accueillera les œuvres du lauréat du Grand Prix de peinture 2025, Bernard LENEUTRE. Résidant à Lesneven, ses œuvres sont issues d'une contemplation attentive de la nature et des animaux et utilisent des mediums divers, passant de la peinture au Posca à la mine de plomb, du collage à la peinture acrylique.

Il partagera l'espace avec l'invité d'honneur de cette nouvelle édition (*non encore connu à ce jour*).

▪ 38^e Salon de sculpture contemporaine et appel à projets « Hors les murs » : du samedi 13 février au dimanche 4 avril 2027

Comme lors des précédentes éditions, les membres de l'association Sculpteurs Bretagne sont invités à présenter une ou plusieurs œuvres de leur choix dans le hall de l'Hôtel de Ville. Près d'une centaine de sculptures est à découvrir chaque année, œuvres d'une quarantaine d'artistes.

Le début du Salon coïncide, comme les années précédentes, avec le début des expositions à l'Espace Lucien-Prigent et aux installations de l'appel à projets « Hors les murs », renouvelé pour la 12^e année consécutive. Trois dossiers seront sélectionnés à l'issue d'un jury – tous les participants devant résider en Bretagne – pour investir

trois lieux patrimoniaux emblématiques de Landivisiau : le parvis de l'Hôtel de Ville, le parc de Kréac'h Kéleonn et le lavoir Saint-Thivisiau.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la programmation précitée.

Landivisiau, le 12 février 2026

Le Maire,

Laurence CLAISSE

